

Le mercredi 23 mai 2007

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 mai 2007, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Louise Piché Larocque, Diane Nault, Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marjolaine Sicard, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Chantal Galipeau, Denise Miron Marion et Stéphanie Pilon et messieurs Damien Lafrenière, Éric Éthier et Bernard Caron

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	directrice générale
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente, madame Diane Nault, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde.

RÉSOLUTION 2007-CC-075

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2007-04-25
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4 Correspondance
- 5 Adoption du bilan du plan stratégique 2003-2007

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-075) suite

- 6 Élections scolaires
- 7 Accessibilité au sondage de la FCSQ
- 8 Activités de représentation de la présidente
- 9 Informations de la directrice générale
- 10 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 10 avril 2007
- 11 Procès-verbal d'une session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 16 et 17 février 2007
- 12 Proposition pour l'acquisition du collège Christ-Roi**
- 13 Centraide**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 11 avril 2007

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2007-2008
- 3- Appel d'offres public – papier d'impression, 2007-2008
- 4- Réaménagement des locaux de sciences et technologies
 - a) École Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - b) École Sieur-de-Coulonge
 - c) École Sacré-Cœur - Gracefield
- 5- Réfection partielle de la toiture, école Poupore, Fort-Coulonge
- 6- Réfection de la toiture
 - a) Réfection de la toiture, école St-Boniface, Bois-Franc
 - b) Réfection de la toiture de bardeaux, école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie
 - c) Réfection partielle de la toiture, école académie Sacré-Cœur, Maniwaki
- 7- Réfection du revêtement de plancher du gymnase # 142 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 8- Changement des signataires, effets bancaires**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Non rengagement et mise en disponibilité, personnel enseignant, année scolaire 2007-2008
- 2- Démission enseignant
- 3- Confirmation à un poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 4- Comité de sélection, direction adjointe à l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 5- Liste des besoins, personnel enseignant, année scolaire 2007-2008
- 6- Dépôt du plan d'effectifs, personnel de soutien CSN, 2007-2008
- 7- Compte rendu du comité d'insertion professionnelle tenu le 12 avril 2007
- 8- Liste des congés sans traitement au 1er mai 2007

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-075) suite

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2007-CC-076

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 avril 2007

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 avril 2007 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au lieu de l'assemblée (Fort-Coulonge, plutôt que Maniwaki).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

La commissaire madame Louise Piché Larocque souhaite qu'une lettre de félicitations soit envoyée à M. Daniel Garceau, élève de la CÉHG, pour sa belle performance au concours Optimath. Elle demande aussi qu'une lettre de félicitations soit envoyée à la nouvelle ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne. Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Legault relativement à la pièce de correspondance cc-4 (offre de service de la compagnie Sirco).

(Incidence : la commissaire madame Madeleine Aumond se joint aux commissaires à 19 h 05)

A-5 Adoption du bilan du plan stratégique 2003-2007

Mme Thonnard souligne qu'il est préférable que le bilan du plan stratégique 2003-2007 soit adopté lors de la présente réunion, afin qu'il puisse être imprimé à temps pour la distribution aux employés et employées avant le début des vacances. Elle précise que le bilan est le reflet d'une multitude d'opérations effectuées depuis le début de l'année scolaire, incluant huit focus-groupes, plus un à faire pour les partenaires du Pontiac, ainsi que les sondages réalisés auprès des parents et du personnel.

Le mercredi 23 mai 2007

RÉSOLUTION 2007-CC-077

Bilan du plan stratégique 2003-2007 de la CSHBO

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil et résolu d'adopter le bilan du plan stratégique 2003-2007 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 A) RÉSOLUTION 2007-CC-078

Nomination d'une présidente d'élection

CONSIDÉRANT qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en novembre 2007;

CONSIDÉRANT l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires en ce qui a trait à la nomination du président d'élection;

CONSIDÉRANT la demande de la directrice générale de se prévaloir des dispositions de l'article 22;

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil des commissaires de nommer une personne pour agir en tant que président d'élection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de nommer Mme Francine Carpentier au poste de présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) RÉSOLUTION 2007-CC-079

Rémunération de la présidente et du secrétaire d'élection

CONSIDÉRANT qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en novembre 2007;

CONSIDÉRANT les termes de l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires relativement à la fixation, par la commission scolaire, du tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral;

CONSIDÉRANT que ledit tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3) et du règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

CONSIDÉRANT la résolution CC-2007-078 nommant Mme Francine Carpentier au poste de présidente d'élection;

CONSIDÉRANT l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires autorisant la présidente d'élection à nommer un secrétaire d'élection;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-079) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

1) que le tarif de la rémunération du président et du secrétaire d'élection relatif aux élections générales de novembre 2007 soit fixé comme ci-après décrit :

- présidente d'élection, un contrat de 40 000 \$;
- secrétaire d'élection, un contrat de 16 000 \$;

2) que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à rembourser les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que les frais de formation, de la présidente d'élection et du secrétaire d'élection en conformité avec sa politique en vigueur; et

3) que la commission scolaire s'engage à fournir les services de secrétariat durant la période électorale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) RÉSOLUTION 2007-CC-080

Mandat au niveau des ententes

CONSIDÉRANT qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en novembre 2007;

CONSIDÉRANT la résolution CC-2007-78 nommant Mme Francine Carpentier au poste de présidente d'élection;

CONSIDÉRANT l'article 23 de la *Loi sur les élections scolaires* autorisant le président d'élection à nommer un secrétaire d'élection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de mandater la directrice générale à préparer les ententes entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, d'une part, et, d'autre part, la présidente et le secrétaire d'élection, et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, de signer lesdites ententes pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RÉSOLUTION 2007-CC-081

Accessibilité au sondage de la FCSQ

CONSIDÉRANT l'importance de connaître l'opinion de la population relativement aux enjeux éducatifs ;

CONSIDÉRANT tout ce qui est véhiculé de nos jours au sujet des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT que, pour une quatrième année consécutive, la Fédération des commissions scolaires du Québec, en collaboration avec la firme Léger Marketing, offrait aux commissions scolaires de participer à un sondage provincial, sous le nom d'*Étude en souscription*, pour un tarif forfaitaire de 9 000 \$ par commission scolaire participante ;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-081) suite

CONSIDÉRANT que ce tarif forfaitaire est trop élevé pour les plus petites commissions scolaires du Québec ;

CONSIDÉRANT qu'il serait préférable de donner à toutes les commissions scolaires la chance de participer à un tel sondage ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec de négocier une alternative plus abordable pour les petites commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Activités de représentation de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose la liste.

A-9 Informations de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

Dans le dossier de la relocalisation des élèves de l'Envolée à l'école Jean-Paul II, le comité travaille et tout avance bien. Dans la formule actuellement envisagée, les élèves francophones se trouveraient à l'étage et les élèves anglophones, au rez-de-chaussée. Certains locaux, tel que la bibliothèque, seraient partagés. Une réunion du comité est prévue le 28 mai, suivie d'une rencontre avec les parents. Il reste encore à négocier l'entente avec la Commission scolaire Western Quebec.

Au niveau du centre multiservices, une rencontre a eu lieu avec le MDEIE. Celui-ci certifie que les fonds sont disponibles, mais il reste une somme de 73 000 \$ à trouver dans le milieu. On envisage de donner la première formation en janvier 2008.

Concernant le dossier des drogues, une rencontre a eu lieu avec le directeur du poste de la Sûreté du Québec à Maniwaki, en présence de la présidente et des directions des écoles secondaires de Maniwaki et de Gracefield. Le chef de poste a reconnu la nécessité d'un ajustement dans la Vallée de la Gatineau. Entre autres, davantage de temps devrait être consacré dans les écoles et plusieurs ajustement seront apportés à la tâche des policiers formateurs. Une autre rencontre est prévue à l'automne. Mme Thonnard répond aux questions des commissaires mesdames Guylaine Marcil et Louise Piché Larocque et monsieur Charles Langevin.

Suite aux prises de position de la députée du Pontiac, Mme Charlotte L'Écuyer, au sujet de la formation professionnelle dans le Pontiac, Mme Thonnard et la présidente madame Nault ont obtenu une rencontre avec elle le 28 juin prochain.

Le mercredi 23 mai 2007

Mme Thonnard a aussi reçu une demande du commissaire monsieur Damien Lafrenière, aussi conseiller municipal à Lac-Ste-Marie, concernant une problématique touchant une tour de transmission envisagée pour la couverture haute-vitesse des résidences de la municipalité. La municipalité souhaiterait que cette tour soit érigée sur une portion du terrain de l'école. Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires messieurs Daniel Moreau et Daniel Legault et mesdames Madeleine Aumond et Marie-Anne Poulin.

Concernant le CFP Pontiac, Mme Thonnard a eu une rencontre avec le conseil d'établissement et celui-ci reçoit avec beaucoup d'inquiétudes la décision du conseil des commissaires au niveau d'une direction commune l'an prochain avec le CFP Vallée de la Gatineau.

A-10 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 10 avril 2007

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-11 Procès-verbal d'une session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 16 et 17 février 2007

Dépôt du procès-verbal.

A-12 RÉSOLUTION 2007-CC-082 Contre-offre finale pour la proposition d'acquisition du collège Christ-Roi

CONSIDÉRANT la contre-offre reçue de la Coopérative de solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau, au montant de 200 000 \$, relativement au projet d'acquisition du collège Christ-Roi, situé sur la rue Moncion à Maniwaki;

CONSIDÉRANT que le bâtiment est évalué à environ 600 000 \$;

CONSIDÉRANT que le bâtiment est présentement utilisé à plusieurs fins (garderie scolaire, local d'une technicienne informatique, installations de Vallée Jeunesse);

CONSIDÉRANT que la vente du bâtiment entraînerait la nécessité de relocaliser ces services et engendrerait des coûts;

CONSIDÉRANT la nécessité, en cas d'entente, d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- de mandater le comité ad hoc mis sur pied pour étudier ce dossier à faire une contre-offre finale d'un montant de 250 000 \$ à la Coopérative de solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-082) suite

- d'autoriser, en cas d'entente avec la Coopérative, le comité ad hoc et les gestionnaires de la commission scolaire à entamer immédiatement les démarches appropriées auprès de la Coopérative de solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 RÉSOLUTION 2007-CC-083 **Centraide**

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2006-2007;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 **Dépôt de comptes rendus**

a) Comité des politiques pédagogiques du 11 avril 2007

Dépôt du compte rendu.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2007-CC-084 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Annette Dumouchel;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-084) suite

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres des chèques de la CSHBO, du 24 avril au 9 mai 2007, soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2007-CC-085

Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2007-2008

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources administratives établies à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations à réaliser auprès du comité des ressources administratives, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires n'ont pas reçu du MELS les règles budgétaires et les paramètres d'allocation des ressources 2007-2008;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de déléguer au comité des ressources administratives d'accepter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2007-2008;

Que le comité dépose le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources au conseil des commissaires de juin 2007, pour le faire adopter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2007-CC-086

Appel d'offres public, papier d'impression 2007-2008

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues sur les huit (8) demandes de devis :

➤ R. Hamel et fils	60 204,02 \$,
➤ Unisource	64 828,41 \$,
➤ Imprimak	71 367,42 \$,
➤ Xérox Canada	85 474,99 \$,
➤ Canon Canada	N'a pas soumissionné,
➤ JBR Maison du papier	N'a pas soumissionné,
➤ Informatique DL	N'a pas soumissionné,
➤ Pierre Auger	N'a pas soumissionné;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-086) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 14 mai 2007, à 15 h;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le papier d'impression, pour les écoles et les centres, au montant de 60 204,01 \$ (taxes incluses), à R. Hamel et fils, de Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 a) RÉSOLUTION 2007-CC-087

Réaménagement des locaux de sciences et technologies : Cité Étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure : «Mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire» au montant de :

19 350\$	Résiduelle phase 1
<u>151 200\$</u>	Phase 2
170 550\$	Total

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 2 mai 2007;

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de demander une soumission révisée aux deux soumissionnaires (Defran inc. et Constructions Langevin) et d'accepter la plus basse soumission conforme en respectant le budget, selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux.

Il est, de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2007-CC-088

Réaménagement des locaux de sciences et technologies : école secondaire Sieur de Coulonge

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire» au montant de : 165 200 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 2 mai 2007;

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-088) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de Marc Cléroux Construction, selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux et d'entreprendre des négociations afin de réviser l'envergure du projet en fonction des budgets.

Il est, de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) RÉSOLUTION 2007-CC-089

Réaménagement des locaux de sciences et technologies : école Sacré-Cœur de Gracefield

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire» au montant de : 79 019 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 2 mai 2007;

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc., selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, et d'entreprendre des négociations afin de réviser l'envergure du projet en fonction des budgets.

Il est, de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2007-CC-090

Réfection partielle de la toiture, école Poupore, Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2006-2007» au montant de 307 200 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 4 mai 2007;

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-090) suite

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accepter la plus basse soumission conforme de Groupe Steinco, selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, et d'entreprendre des négociations afin de réviser l'envergure du projet en fonction des budgets.

Il est, de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 a) RÉSOLUTION 2007-CC-091

Réfection de la toiture, école St-Boniface, Bois-Franc

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2006-2007» au montant de 104 630 \$;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire va procéder à un appel d'offres public et que l'ouverture sera en date du 6 juin 2007;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être effectués durant la période estivale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme en respectant le budget alloué, et selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux.

Il est de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2007-CC-092

Réfection de la toiture de bardeaux, école St-Nom de Marie, Lac-Ste-Marie

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2006-2007» au montant de 77 112 \$

CONSIDÉREANT que la commission scolaire va procéder à un appel d'offres public et que l'ouverture sera en date du 6 juin 2007.

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être effectués durant la période estivale.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme en respectant le budget alloué, et selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux.

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-092) suite

Il est de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) RÉSOLUTION 2007-CC-093

Réfection partielle de la toiture, école Académie Sacré-Cœur, Maniwaki

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2006-2007» au montant de 132 265 \$;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire va procéder à un appel d'offres public et que l'ouverture sera en date du 6 juin 2007;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être effectués durant la période estivale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme en respectant le budget alloué, et selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux.

Il est de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2007-CC-094

Réfection du revêtement de plancher du gymnase # 142 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CEHG)

CONSIDÉRANT l'allocation du MELS reçue dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2006-2007» au montant de 124 800\$ pour la réfection du revêtement du plancher du gymnase (PRIO-15 2006-2007);

CONSIDÉRANT l'appel d'offres du 20 avril 2007;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture avait lieu le 8 mai 2007 et le tableau comparatif suivant :

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-094) suite

Soumissionnaires	Marc Cléroux Construction	Defran Inc.	Distributeur Tapico Ltée
Grand gymnase #142	100 276,00 \$	122 422,00 \$	134 900,00 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de Marc Cléroux Construction, au montant de 100 276,00\$ taxes incluses, selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux.

Il est de plus, résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2007-CC-095 **Renouvellement de l'entente institution financière**

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le directeur des ressources administratives, responsable du transport scolaire, monsieur Jean-Claude Beaudin;

CONSIDÉRANT les avantages du renouvellement de la présente entente par le regroupement des Caisses Populaires Desjardins de Fort-Coulonge, Chapeau, Gracefield et Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte la proposition des Caisses Populaires Desjardins Chapeau, Fort-Coulonge, Gracefield et Haute-Gatineau pour les services bancaires, tels que décrits dans l'offre de service bancaire du 16 avril 2002 et ceci pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2012;

La présidente, madame Diane Nault, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, sont mandatées à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'acceptation des termes et conditions de la proposition des Caisses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2007-CC-096 **Changement des signataires des effets bancaires**

CONSIDÉRANT le changement de directions des établissements le Rucher et Cœur-de-la-Gatineau.

Le mercredi 23 mai 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-096) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 003

Établissement Cœur-de-la-Gatineau

Signataires : Robert Giard
Pierre Denis
Claire Marinier

ÉTABLISSEMENT NO 004

Établissement Le Rucher

Signataires : François Côté
Chantal Langevin
Louise St-Jacques

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2007-CC-097 Mise en disponibilité, enseignants, année scolaire 2007-2008

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de procéder à la mise en disponibilité de la personne suivante à compter du 1^{er} juillet 2007.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2007-2008
Champ 16	Doiron, Donald	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Disponibilité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2007-CC-098 Démission personnel enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de prendre acte de la démission de la personne suivante à compter du 11 mai 2007.

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Roy, Patrice	5 (éducation physique) Primaire Pontiac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2007

D-3 RÉSOLUTION 2007-CC-099 **Confirmation, poste de direction adjointe
à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer Mme Nathalie Frances Roger à titre de directrice adjointe de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Mme Roger est entrée en fonction le 7 mai 2007 et sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2007-CC-100 **Comité de sélection, direction adjointe à
l'établissement Cité étudiante de la
Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT le plan d'effectif des gestionnaires d'établissement adopté par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de former un comité de sélection pour le poste de direction adjointe à l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau, formé de deux commissaires, du directeur du service des ressources humaines, de la directrice générale, ainsi que de la direction de l'école.

COMMISSAIRES :

Mme Marie-Anne Poulin

Mme Louise Piché Larocque

SUBSTITUT

M. Charles Langevin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 **Liste des besoins, personnel enseignant, année scolaire 2007-2008**

M. Houde dépose la liste et répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil.

D-6 **Dépôt du plan d'effectifs, personnel de soutien CSN, 2007-2008**

Le plan d'effectifs est déposé. M. Houde répond aux questions des commissaires messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau et madame Madeleine Aumond.

D-7 **Compte rendu du comité d'insertion professionnelle tenu le 12 avril 2007**

Dépôt du compte rendu.

Le mercredi 23 mai 2007

D-8 Liste des congés sans traitement au 1er mai 2007

M. Houde dépose et explique la liste.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Daniel Moreau mentionne son appréciation à l'effet que les enseignants téléphonent aux parents pour souligner les efforts de leurs enfants.

La commissaire madame Annette Dumouchel demande si la direction générale a des nouvelles relativement à un cas de méningite à Fort-Coulonge. Mme Thonnard va s'informer et revenir sur cette question lors d'une prochaine séance.

La commissaire madame Madeleine Aumond considère que les invitations relatives aux tournois de golf devraient apparaître dans la correspondance.

La présidente madame Diane Nault annonce que le prochain tournoi de golf sera celui des paroisses de Maniwaki et qu'il aura lieu le 30 mai. Elle demande aux commissaires intéressé-e-s de s'inscrire.

Mme Thonnard rappelle que, lors de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire, plusieurs mosaïques du conseil des commissaires de l'ex-Commission scolaire du Pontiac se trouvent à Fort-Coulonge et devraient être envoyées au centre administratif. Elle propose que soient affichées les mosaïques du conseil des commissaires réalisées après la fusion de 1998, plus la toute dernière de l'ex-Commission scolaire de la Haute-Gatineau et la toute dernière de l'ex-Commission scolaire du Pontiac, et que les autres soient archivées. La proposition est acceptée par les commissaires.

Au niveau des avances de fonds, Mme Thonnard souligne que les demandes doivent être faites une semaine avant les événements concernés.

Enfin, en dernier lieu, la nouvelle mascotte de la campagne du respect est présentée aux commissaires. Cette mascotte fera sa première apparition publique lors d'une conférence de presse qui aura lieu le mardi 29 mai, simultanément à Maniwaki et à Fort-Coulonge, dans le but d'annoncer les gagnants du concours de dessin. L'image utilisée pour la mascotte provient de l'un des dessins primés lors de ce concours. Des affiches seront aussi tirées de chacun des cinq dessins gagnants et seront apposées dans toutes les écoles et les centres de la commission scolaire, progressivement, jusqu'au printemps 2009.

Le mercredi 23 mai 2007

E-2 RÉ SOLUTION 2007-CC-101 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 juin 2007, à Maniwaki.

Secrétaire général

Présidente